BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2023

MUS ACTU

Le Mot du Maire

Mes chers administrés,

C'est dans un contexte économique défavorable que l'année 2023 a débuté.

Malgré l'inflation galopante et l'augmentation du coût de l'énergie, le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 11 avril, de ne pas augmenter le taux des taxes communales.

Pour autant, ces augmentations ne sont pas sans incidence sur nos projets : nous avons dû repousser le projet de la place en 2024 et budgétiser une enveloppe de 200 000 € afin d'engager des travaux de rénovation énergétique à l'école (remplacement du chauffage et de l'éclairage ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques).

Concernant les travaux en cours, l'enfouissement des réseaux secs, chemin de l'ancienne tuilerie, se termine. D'ici fin septembre, la réfection de cette voirie, ainsi que celle de la rue des Mas et celle de la rue des Airettes, seront réalisées.

Le city stade, tant attendu par nos jeunes, est en service. Je suis sûr que cela leur permettra de passer de bons moments dans un esprit de fraternité.

Les désagréments du début d'année sont maintenant terminés : notre clocher a enfin retrouvé ses cadrans et le son de sa cloche. La rue du Domaine, qui avait dû être fermée à la circulation pour raison de sécurité, est de nouveau praticable.

Du côté de l'urbanisme, nous avons engagé la modification n° 2 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui permettra d'effectuer les ajustements nécessaires pour rester en cohérence avec les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) définies en 2018. N'hésitez pas à vous exprimer lors de l'enquête publique.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. L'équipe municipale et moi-même leur donnons rendez-vous le vendredi 8 septembre à la mairie pour un moment d'échange convivial à l'occasion du 1er pot d'accueil.

Je vous laisse prendre connaissance du programme des festivités, en vous souhaitant un bel été.

Patrick BÉNÉZECH

BUDGET COMMUNAL 2022

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 907 314 €

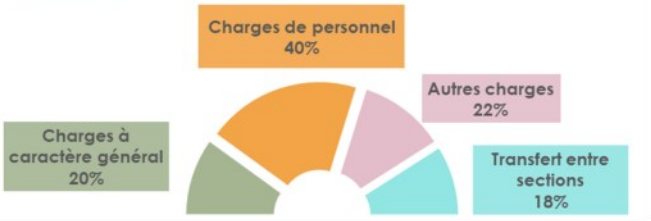

Recettes : 1 044 528 €

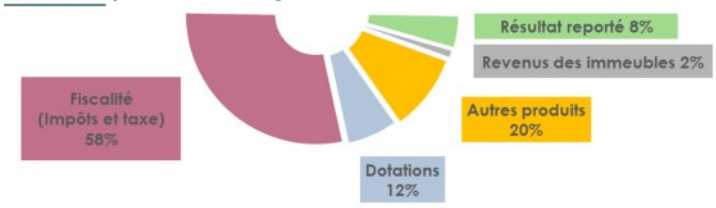

INVESTISSEMENT

Dépenses : 698 756 €

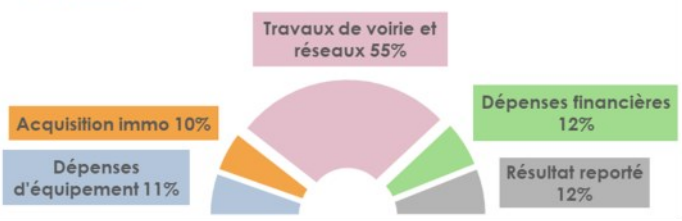

Recettes : 921 844 €

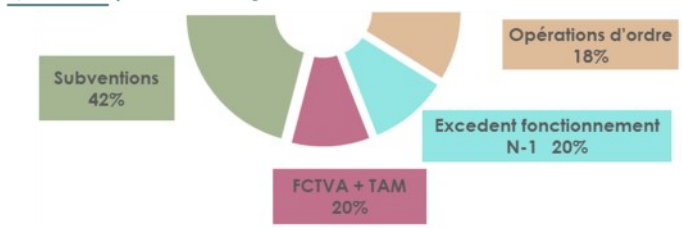

Ça se passe sur la place !

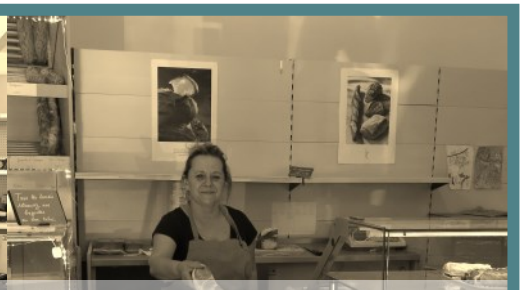

Petite devinette des gagnants d'un prix de la meilleure baguette : Quand je suis frais je suis chaud, qui suis-je ? Le Pain bien sûr ! Nous vous attendons chaque jour, matin et soir, pour vous régaler de bons pains et pâtisseries du jour, sans oublier vos colis. A bientôt !
Nathalie, Garric et leurs vendeuses Karine et Samantha

Si le jeudi une pizza vous fait envie… je suis sur la place. Sur ma pâte j'y dépose les ingrédients de votre choix, un passage dans mon four à bois et le tour est joué, à vous de déguster pour le plaisir de vos papilles. Merci pour votre accueil, votre sympathie et votre fidélité. Agnès

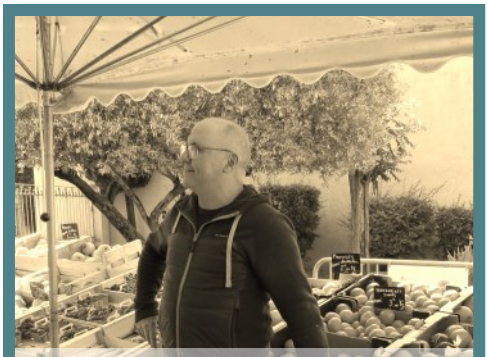

Tous les samedis matin, en toutes saisons et par tous les temps, vous trouverez sur mon étal des fruits du verger et des légumes du potager, tous bons pour votre santé ! Au plaisir de vous voir bientôt.
M. Richard

Une petite coupe au salon Maely. Faudra tiff hair ! Vous serez reçus avec bonne humeur à coup sûr. Au plaisir de vous accueillir.
Séverine

Bienvenue au Café l'Étoile. Sourire et bonne humeur à toute heure : du café du matin au petit verre entre copains ! À bientôt.
Alessandro

Embellissement du village

En entrant dans notre joli village de Mus, que ce soit les mussois, les visiteurs ou les futurs habitants, nous sommes tous sensibles et percevons une succession de lieux qui donnent son visage à notre belle commune.

Comme vous pouvez le constater, nous avons commencé quelques travaux d'embellissement :

- Le panneau en bois à l'entrée de Mus côté Montée Rouge.
- Le mur extérieur du cimetière, récemment rénové par notre service technique avec la participation d'un artisan du village, a retrouvé son bel aspect.
- La rénovation de la porte d'entrée du Temple.
- L'aménagement vers la route d'Aigues-Vives.

Tous ces travaux ont permis de mettre en valeur la beauté des lieux.

L'embellissement du village est à encourager. Ces projets sont de beaux exemples pour améliorer notre environnement de vie, à tous.

Nous allons poursuivre notre effort, étape par étape, afin que la convivialité, les balades, la sécurité, les bancs publics pour y papoter, trouvent leur place à Mus !

Retour sur les derniers évènements

Loto du Comité des Fêtes

Marché de Noël de l'APE

Chasse aux œufs à Zozo (APE)

Stage de peinture avec la Palette Colorée

Théâtre de Rue (Aïcha MEHREZ et Hugo MARTIN)

Noël de Mus et
Sapin décoré par les enfants

Transhumance avec les écoliers

Père Noël de l'APE

Vœux du Maire

Inauguration Aire de Compost

Journée du Terroir (Comité des Fêtes)

Carnaval de l'APE

Festival de Musique (Musica Domitia)

City Stade

C'est avec une grande fierté que ce projet, porté par nos jeunes élus du CMJ, a vu le jour. Les jeunes du village ont investi les lieux pour leur plus grand bonheur, à peine l'installation finalisée. Il nous faudra cependant attendre quelques mois pour l'inauguration officielle de cet « espace Clément Despres », dès que les subventions seront versées.

Le Citystade est un bel équipement avec une fabrication de qualité. Il s'agit d'un espace en libre accès, gratuit et pour tous. Cette liberté implique certaines règles de comportement : les règles de vie du terrain, où le respect et le partage sont les mots d'ordre dans le sport, mais également le respect de l'environnement, du matériel et des riverains. Cela engage à : nettoyer le terrain à son arrivée et son départ, ne rien salir, ne pas laisser de déchets, pratiquer sur le terrain les activités sportives prévues sans esprit de destruction ou d'incivilités, éviter les nuisances pour les riverains et respecter leur tranquillité.

L'utilisation du City Stade est autorisée de 08h30 à 20h30 d'avril à septembre et de 09h à 19h d'octobre à mars (arrêté municipal du 12/05/2023 n° 083/2023). La police intercommunale patrouille régulièrement aux abords du city stade et s'assurera que l'arrêté soit respecté. Tout manquement au respect d'utilisation entraînera un rappel à l'ordre avec obligation pour l'usager de s'y conformer et toute dégradation sur les équipements entrainera des poursuites financières, pour réparation, envers les contrevenants présents sur place.

Nous remercions l'ensemble des usagers pour la prise en compte de ces règles, que cela permette à chacun de profiter de ce bel espace et rendez-vous début juillet pour le tournoi organisé par le CMJ.

Les infos urbanisme

Documents	Travaux concernés	Délais
Certificat d'urbanisme d'information (CU)	Connaître le droit à l'urbanisme d'un terrain	1 mois
Certificat d'urbanisme	Savoir si le terrain peut être utilisé pour la réalisation	2 mois
Déclaration préalable (DP)	Travaux créant une surface plancher de 5 à 20 m² (ex : extension, véranda, abri jardin, …)	1 mois
	Travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur (ex : changement de menuiseries)	
	Travaux entraînant un changement de destination (ex : garage transformé en habitation)	
	Construction d'une piscine	
	Construction d'un mur ou d'une clôture	
	Lotissement ou division foncière non soumis à permis d'aménager.	
Permis de construire (PC)	Construction maison individuelle.	2 mois
	Travaux créant une surface de plancher supérieure à 20 m² *(si le projet porte la surface à plus de 150m² le recours à un architecte est obligatoire)*.	

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

Vous êtes tenu(e) de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme dans la plupart des cas que prévoit le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Toutefois, pour les constructions en dessous de 5 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, aucune formalité n'est à prévoir.

Documents et démarches disponibles sur le site internet de la mairie.

Centre Communal d'Action Sociale

CCAS

Colis de Noël

Distribution des colis de Noël pour les 70 ans et plus (qui ont choisi de ne pas participer au repas de Noël) les 2 et 3 décembre 2022, par les membres du CCAS avec le CMJ.

Repas de Noël

Reprise du Repas de Noël pour les 65 ans et plus, le 10 décembre 2022 à la salle Mus Art'D avec une cinquantaine de personnes venues déguster le menu du Petit Nageois et animation assurée par Raymond Riboulet : échanges, chants, danses, la joie de se retrouver à nouveau ensemble pour un moment festif !

Repas Champêtre

Belle réussite pour l'édition 2023 du repas champêtre à l'ombre des pins du Bouaou. L'ambiance était au rendez-vous avec Zic'anous chanteur de talent à lui tout seul et 2 grandes poêlées de Fideua concoctée par Le Patou... Effet waouh garanti, généreuse et goûteuse, pour embarquer les papilles au soleil de Catalogne ! Et bien sûr, 70 Mussoises et Mussois, tous là au rendez-vous pour honorer ce moment convivial et plein de bonne humeur.

À l'année prochaine !

Animation Bibliothèque, CCAS, École

En mars, dans le cadre du Printemps des poètes 2023, avec pour thème « Un poème pour franchir les frontières », la classe de CE2/CM2 est venue rejoindre l'atelier Remue-méninges en salle du conseil. Les enfants ont lu leurs poèmes composés en classe et ont lancé un défi aux séniors : « à vous de venir nous lire des poèmes de votre composition à l'école ! ». Ainsi en mai, les séniors, accompagnés de Géraldine leur animatrice d'Espace Social, sont venus dans la classe de Marianne WOHREL lire les deux poèmes qu'ils avaient composés pour les enfants. Un bel échange intergénérationnel pour le plaisir de tous... qu'ils ont convenu de renouveler l'an prochain !

Du côté de la Bibliothèque...

Renouvellement stock de 500 livres auprès de la DLL début avril.

AGENDA

Du 1er au 29 juin : Exposition Céramiste

Jeudi 6 juillet à 17h30 : Café/Thé littéraire, présentation du livre « Mon Maroc envolé » d'Isabelle HAMPARTZOUMIAN .

Mardi 26 septembre à 16h : Conférence autour du livre, rencontre avec l'auteur Vergézois Pierre ARNAUD.

Le CMJ au Sénat !

Le 22 mars dernier, nos élus du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés par 4 élus du conseil, ont eu l'honneur d'être invités au Sénat par 2 de nos Sénateurs du Gard, Vivette LOPEZ et Denis BOUAD, que nous remercions chaleureusement, ainsi que leurs attachés parlementaires, pour leur accueil et le temps qu'ils ont consacré à cette visite.

Maïa THOMET CANOVAS, une élue du CMJ, nous raconte : *« Lors de notre visite, nous avons pu voir et parler un peu avec les ministres. Nous avons déjeuné au restaurant avec nos 2 Sénateurs et leurs attachés parlementaires, qui nous ont ensuite fait visiter. Nous avons vu de très belles salles et la garde républicaine. Nous avons même pu assister un peu aux questions au gouvernement dans l'hémicycle ».*

Romain DUMAS, élu lui aussi au CMJ, nous a fait part que *« le CMJ était heureux et fier d'avoir été au Sénat. C'est une institution essentielle à la démocratie et nos Sénateurs ont pu nous transmettre leur savoir sur cette institution et la République. En tant que jeunes et pour le futur c'était une visite instructive et bénéfique. »*

Le petit groupe a vécu une journée mémorable et tous sont repartis avec des étoiles plein les yeux d'assister à une leçon d'histoire et d'instruction civique grandeur nature !

ÉTAT CIVIL

Tous nos vœux de bonheur pour :

Virginie TARGY et **Gilles THIRIOT** unis le 4 février 2023
Hélène MARTIN et **Michel CHANTE** unis le 1er juin 2023

Bienvenue et bravo aux heureux parents :

Marius BÉRARD CLÉMENT né le 3 décembre 2022 à Nîmes
Hugo AURRAN né le 29 décembre 2022 à Nîmes
Eliott GALLIEN né le 18 janvier 2023 à Montpellier

Toute notre sympathie et notre soutien aux familles et aux proches :

Daniel DARGENT décédé le 1er janvier 2023
Roger PONS décédé le 17 janvier 2023
Guy RABANIT décédé le 4 février 2023
Georges BOURILLON décédé le 2 juin 2023

Soyons des citoyens responsables

Débroussaillement

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation est obligatoire. C'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation .

L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pouvant prendre feu et propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...).

Sécheresse

Soyons vigilants, réduisons notre consommation en adoptant des gestes simples. Ces actions individuelles permettront de retarder les mesures de restriction des usages de l'eau.

- Ne pas laisser l'eau couler inutilement.
- Privilégier les douches courtes, ne pas prendre de bains.
- Faire tourner les machines seulement si elles sont pleines.
- Surveiller sa consommation. En cas de fuite, effectuer les réparations au plus vite.
- Ne pas laver les voitures. Si vraiment nécessaire, utiliser les stations de lavage dotées d'un système de recyclage de l'eau.
- Ne pas utiliser d'eau pour nettoyer terrasses, façades, ...
- Ne pas remplir les piscines, plans d'eau, fontaines, ...
- Ne pas arroser les pelouses ; Arroser le jardin seulement si nécessaire, et de préférence le soir ; Pailler les sols pour arroser moins.

L'eau est une ressource rare, économisons-là.

Composteur Collectif

Les composteurs ont été installés Chemin de Pascalet.

Si vous voulez vous aussi participer à cet effort collectif pour le tri de nos bio-déchets (obligatoire au 1er janvier 2024), venez chercher gratuitement votre bio-seau aux horaires d'ouverture de la mairie.

Réduire nos déchets, c'est réduire à terme le coût de l'incinération et donc notre taxe d'ordures ménagères !

CALENDRIER

à vos agendas

Juin

Mercredi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE, à partir de 19h

Café l'Étoile

Samedi 24 juin

KERMESSE AGRIMUS au Bouaou

Organisée par l'école et l'APE

16h00 : Parade des enfants *(départ devant garderie)*
16h30 : Stands Agrimus et château gonflable
18h30 : Tombola
19h00 : Spectacle offert par l'APE *Tontonballon*
20h00 : Paëlla *(réservation jusqu'au 16/06)* et DJ

Vendredi 30 juin

CINÉMA EN PLEIN AIR, au Bouaou à 22h, offert par la mairie

Entrée libre

Film **Les Folies Fermières** de Jean-Pierre AMÉRIS (film tout public)

A partir de 20h : repas tiré du sac, buvette sur place tenue par le CCAS.

Juillet

Samedi 1er juillet

RÉUNIONS DE QUARTIER

- Rue des Mas / Rue des Airettes / Chemin Ancienne Tuilerie / Chemin de Gallargues 9h30 - 11h00 *à la croix*
- Combes / Montée Rouge (partie haute) 11h - 12h30 *au croisement Sentier des Combes et Montée Rouge*

Vendredi 7 - Samedi 8 et Dimanche 9 juillet

TOURNOI DE FOOT AU CITY STADE

De 09h à 13h

Tournoi à 5 VS 5 - Prix remis pour les vainqueurs

Buvette sur place tenue par le CCAS

Inscriptions sur le compte Instagram du CMJ (CMJ Mussois) ou par mail à l'accueil de la mairie jusqu'au 2 juillet.

Vendredi 14 juillet

FÊTE NATIONALE organisée par le comité des fêtes et la mairie, **sur la place**

10h00 : Jeu et animations pour les enfants
11h00 : Taureaux *manade Arlatenco*
12h00 : Apéritif musical avec petite restauration et buvette
18h00 : Taureaux *manade Arlatenco*
20h00 : Cochon à la broche (réservation au 06 78 83 73 64)
22h00 : Retraite aux flambeaux *(départ mairie)* suivi du feu d'artifice *(si autorisation Préfectorale)*
23h00 : Bal musical

FÊTE VOTIVE

Organisée par le comité des fêtes

Vendredi 21 juillet

11h30 : Abrivado *manade Arlatenco*
12h00 : Apéro mix
18h00 : Bandido *manade Arlatenco*
19h00 : Apéro Gipsy Estrellas
21h00 : Taureaux ballots *manade Robert H*
22h00 : Bal musical

Samedi 22 juillet

10h00 : Déjeuner au prés offert par le comité des fêtes
11h30 : Abrivado longue *manade Arlatenco*
12h00 : Apéro mix
18h00 : Festival Bandido *manades Arlatenco et Robert H*
19h00 : Apéro musical
21h00 : Course de nuit *manade Robert H*
22h00 : Bal musical

Dimanche 23 juillet

Journée à l'ancienne proposée par la municipalité (bienvenue aux costumes, vieux vélos, …)
10h00 : Déjeuner au prés offert par la mairie, calèches, peña
11h00 : Ferrade *manade Arlatenco*
11h30 : Abrivado longue *manade Arlatenco* *suivi par les calèches et les personnes costumées*
12h00 : Apéro mix
14h00 : Brasucade offerte par la jeunesse
18h00 : Festival Bandido *manades Arlatenco et Robert H*
19h00 : Apéro musical
21h00 : Taureaux ballots *manade Robert H*
22h00 : Bal musical

Septembre

Vendredi 8 septembre

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

18h30, Salle du Conseil (Mairie)

Samedi 9 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

De 10h à 13h, devant Mus Art'D

Le mois de juillet est important dans la vie de notre village. Ces moments de partage sont essentiels pour maintenir et transmettre les traditions si chères au cœur des mussoises et des mussois.

Pour que la fête soit réussie et pour que tout se déroule dans les meilleures conditions, il nous faut toujours améliorer l'organisation, notamment en matière de sécurité.

Cette année, une vigilance toute particulière sera apportée lors des manifestations taurines. En effet, la sécurité des spectateurs tout comme celle des manadiers et des animaux est une priorité, si nous voulons maintenir nos traditions dans un contexte de plus en plus délicat. Un arrêté municipal sera donc pris pour interdire l'utilisation des véhicules à moteur pendant les manifestations taurines, ainsi que tout usage de pétards, fumigènes et autres feux. Il sera également interdit de jeter de la farine, des branches ou tout autre objet susceptible de gêner les cavaliers et les taureaux.

En cas de non-respect de ces interdictions ou de tout incident pouvant mettre en danger les personnes présentes, les festivités seront immédiatement arrêtées.

Une fête réussie est l'affaire de tous.

accueil@marie-mus.fr
04 66 35 04 60
mairie-mus.fr
Mairie de Mus
Application Info-Flash

Imprimé sur du papier éco responsable par :
TRIO IMPRESSION - 2 Ter Chemin de la Carrierette - 30420 Calvisson - N° SIRET 480 983 576 00020

Ne pas jeter sur la voie publique